Elections européennes 2024

Les candidats à l'élection du Parlement européen du 9 juin 2024 répondent au questionnaire de l'UNAF



https://ecologie2024.eu/

Engagement n° 1: les pesticides

Oui, il est fondamental de valoriser une agriculturesaine et sans toxique, qui respecte notre santé et cellede la biodiversité. Nous défendons la réduction d'ici2030 de 80 % d'utilisation des pesticides et 20 % desengrais de synthèse, à commencer par les plus dangereux. Aussi, nous devons réduire d'au moins 50 % l'utilisation d'antimicrobiens tels que les antibiotiques destinés aux animaux d'élevage et à l'aquaculture. Pour ne pas laisser nos producteurs et productrices sans solutions, nous accompagnerons tous les acteurs desfilières (paysans, aval et amont), renforcerons le conseilet la recherche.

Par ailleurs, nous demandons l'application du principe de précaution sur les nouvelles techniques génomiques dont les impacts sont inconnus et nonmaîtrisés; et donc continuerons à nous opposer à lamise sur le marché des nouveaux OGM. Enfin, jusqu'à aujourd'hui les effets négatifs liés à l'usage des toxiques (santé, pollution...) sont soit en partie mutualisés (augmentation des dépenses publiques, pertes de biodiversité collective) soit reposent sur des acteurs qui nesont pas à l'origine des pollutions (dont la filière apicole). Nous proposons de mutualiser les effets positifs des pratiques agro-écologiques au travers des paiementspour services rendus à la nature afin que s'engagerdans la transition intéresse le plus grand nombre.

Engagement n° 2: le frelon asiatique

La lutte contre les espèces invasives est un enjeu cru-cial, en particulier le frelon à pattes jaunes. Si des initiatives sont proposées aux niveaux national et local, desmoyens conséquents doivent être déployés à l'échelleeuropéenne et en concertation avec nos voisins.

Nous œuvrerons au renforcement des moyens et dela coordination dans la lutte contre les espèces invasives et contre la diffusion, via les activités humaines, des pathogènes et ravageurs. Cela passe notammentpar l'amélioration de nos connaissances et le développement d'alternatives plus efficaces et aux moindresimpacts que les insecticides et pièges néfastes pourl'environnement. Cela passe aussi et toujours par lerenforcement des milieux, et la diversification biologique, afin d'améliorer la résilience naturelle.

Aussi, nous souhaitons la mise en place et l'élaboration au niveau européen d'un plan de sauvetage des insectes, prenant en compte notamment les enjeux liés aux pesticides, à la pollution lumineuse, à la perte d'habitat et aux prédateurs. Dans l'indifférence générale, les populations d'insectes disparaissent et de nombreuses espèces sont en voie d'extinction. Or, avecleur effondrement, c'est tout l'équilibre de notre environnement qui est menacé.

Engagement n° 3: le varroa

Oui, de la même manière que pour le frelon asiatique etdans le cadre de notre plan de sauvetage des insecteset de lutte contre les espèces invasives, une lutte efficace contre ce parasite doit être engagée.

Engagement n° 4: la PAC

Oui, nous souhaitons réorienter la PAC pour qu'elle soitplus juste pour celles et ceux qui produisent et plusdurable pour la planète et la biodiversité. Nous souhaitons sortir d'un modèle qui détruit pour aller versun modèle qui protège et qui répond aux besoins detoutes et tous. Nous affirmons depuis des décenniesqu'une autre PAC est possible et prônons ce change-ment de modèle. Dans la perspective de la révisionde la PAC, nous voulons passer à un financement de l'emploi plutôt que des hectares. Cela permet d'arrêter l'encouragement des grandes monocultures et defavoriser des fermes qui utilisent des pratiques plusrespectueuses (qui nécessitent souvent plus de maind'œuvre), notamment la diversification et la rotation des cultures. Ces pratiques sont plus favorables à labiodiversité. Comme dans les villes où les Écologistessont aux responsabilités, le développement de l'agri-culture biologique, notamment grâce à la force de lacommande publique, est un axe central d'une poli-tique agricole et alimentaire européenne.

Nous œuvrons aussi pour des semences libres, biologiques et diversifiées car le monopole actuel de certains industriels et l'homogénéisation des semences appauvrissent nos sols et nos alimentations. Nous mettrons en place un plan de transition de l'élevage vers des systèmes biologiques, extensifs, à taille humaineet respectueux de la condition animale. Pour cela, ilnous faut accompagner et financer la restructuration-diversification des fermes et des filières ; soutenir les élevages pastoraux, herbagers et plein air ; adapterles mesures de biosécurité aux élevages en extérieur. Enfin, nous portons l'ambition d'une transition globale de l'agriculture. Cette (r)évolution ne peut se fairequ'avec un accompagnement public des paysans etde l'ensemble des acteurs des filières agricoles. C'est lesens de nos propositions d'appui financier à la transition et de renforcement des dispositifs de recherche, de conseil et de formation.

Engagement n° 5 : les haies

Oui, le retour à un environnement plus vert et plusdiversifié, en âges comme en espèces, est fondamental à la fois pour ralentir les impacts du dérèglement climatique et pour protéger nos abeilles. Dans le cadrede la prochaine PAC, nous voulons également travailler à la rémunération des prestations agro-écologiques pour développer les services écosystémiques, notamment la replantation des haies, les jachères, etc.

Il nous faut aussi renforcer la protection des forêts etbois existants, interdire les coupes rases comme cela sefait en Suisse et faire de la foresterie une filière durable (réhabiliter les petites scieries, encadrer l'usage de la biomasse forestière, organiser une hiérarchisation des usages...). Par ailleurs, l'effondrement de la biodiversitéétant un enjeu international, il nous faut aussi limiternotre impact sur le reste du globe et lutter contre ladéforestation importée.

Engagement n° 6: les miels importés

Nous devons adapter notre politique commerciale avec nos ambitions environnementales. Nous propo- sons d'établir une directive transversale permettant d'introduire des mesures-miroirs s'appliquant à l'en-semble du commerce européen. Ceci permet d'ali- gner les exigences sociales et environnementales des produits importés avec celles pratiquées en Europe en matière de durabilité, d'environnement, de santé, de gouvernance ou de bien-être animal. Par ailleurs, les accords doivent prévoir des sanctions en cas denon-respect de ces exigences et, donc, des contrôles. Ces derniers doivent également être étendus à l'enjeude qualité des produits. Les « faux miels » ne doiventplus ni entrer ni être produits sur le marché européenet concurrencer la production apicole. Au niveau local, les Ecologistes mettent en place des sécurités sociales de l'alimentation qui permettent de rétablir le lien entre les producteurs et les consommateurs locaux. Le développement de ces initiatives est un levier pourpermettre aux apiculteurs de consolider leur marchélocal et aux personnes de bénéficier d'un miel de qualité.

Engagement n° 7: les miels d'assemblages

Si nous nous félicitons des nombreuses et significatives avancées qui ont eu lieu pour l'environnement lors de la précédente mandature, la plupart d'entre elles consistent en des objectifs ou des normes, qu'ilest maintenant fondamental de voir être appliquées etaccompagnées de moyens pour leur mise en œuvre. Les Écologistes au Parlement y seront particulièrement vigilants.

Par ailleurs, encore de trop nombreux Etatsne sont pas alignés avec ce qui a pourtant été voté au niveau européen. Lors de la prochaine mandature, il sera nécessaire – en plus de continuer à pousser nosambitions et à enfin investir massivement pour la transition et pour l'écologie – de garantir le respect par lesÉtats membres des législations environnementales del'Union. Mise en place d'une quasi-automatisation deslancements de procédures en cas d'infraction ; dotation en personnel des services compétents européens et nationaux ; garantie d'une divulgation transparente des informations ; inspections environnementales ;possibilité pour la Commission de retenir, voire récupérer les fonds alloués à des États membres en cas de pratiques ou projets nuisibles à l'environnement. Les Écologistes portent également le renforcement de la mise en réseau et coordination des agences nationales qui, encore trop souvent, fonctionnent à l'échelledes États alors que les enjeux sont globaux, comme lemontrent par exemple les interdictions de toxiques.

Engagement n° 8 : le budget UE pour l'apiculture

L'apiculture et la biodiversité sont interdépendantes. Sans abeilles, pas d'équilibre écosystémique ; et sansun bon état de la nature, pas de vie possible pour lesabeilles. Nous devons donc massivement investir dans la restauration et la protection de la nature, conformé-ment aux recommandations scientifiques, mais aussiaux études de la Commission européenne elle-même, qui préconise un doublement des investissements chaque année, pour atteindre 50 milliards d'euros. Par ailleurs, afin d'accompagner la transition agricolevers des pratiques plus écologiques, nous mettronsen place un mécanisme de dotation (de carrière) ainsiqu'un fonds de transition agricole permettant d'accompagner les paysans dans leurs investissements pour des pratiques agro-écologiques, en particulier lors de la transmission des activités. Par ailleurs, nous souhaitons que soient rémunérées les bonnes pratiques écologiques, respectueuses du bien-être animal. Enfin, la réforme du calcul de la PAC que nous portons privilégie le soutien à l'emploi et non plus la taille des exploitations. Cette transformation radicale favorisera les exploitations aujourd'hui largement écartées de la PAC (viticulture, maraîchage...) dont les fermes apicoles quiseront directement bénéficiaires des soutiens publics à l'agriculture.